

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE**  
**SÉANCE STATUTAIRE TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2017**

Procès-verbal de la séance statutaire du jeudi, 14 décembre 2017, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 20 h 00.

Sont présents :

Le maire : Réal Turgeon

et les conseillers:

Germain Lefebvre  
Martin Boisvert  
Diane Rhéaume

Daniel Blais  
Antoine Couture  
Hélène Jacques

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**CONVOCATION ET OBJET**

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités:

1. Adoption des prévisions budgétaires 2018 ;
2. Adoption du programme triennal des immobilisations ;
3. Période de questions ;
4. Clôture et levée de la séance.

2017-12-365

**1. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

ATTENDU QUE les dispositions contenues à l'article 954 du Code municipal obligent les municipalités à préparer et à adopter un budget pour le prochain exercice financier ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Isidore prévoit effectuer des charges équivalentes aux revenus pour l'année 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR HÉLÈNE JACQUES, APPUYÉ PAR MARTIN BOISVERT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que le conseil de la municipalité de Saint-Isidore adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2018 :

**REVENUS**

Taxes générales	3 933 870 \$
Paiements tenant lieu de taxes	43 648 \$
Autres revenus	687 582 \$
Transferts	75 842 \$
Amortissement	848 839 \$
Affectations	<u>461 723 \$</u>

**TOTAL DES REVENUS** **6 051 504 \$**

**CHARGES**

Administration générale	650 366 \$
-------------------------	------------

Sécurité publique	502 055 \$
Transport	663 958 \$
Hygiène du milieu	598 650 \$
Santé et bien-être	57 053 \$
Aménagement, urbanisme et développement	145 678 \$
Loisirs et culture	378 686 \$
Frais de financement	564 249 \$
Amortissement	848 839 \$
Financement à long terme	966 298 \$
Fonds de roulement	154 172 \$
Immobilisations	<u>521 500 \$</u>

**TOTAL DES CHARGES** **6 051 504 \$**

Adoptée

2017-12-366

**2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

ATTENDU QUE les dispositions contenues à l'article 953.1 du Code municipal obligent les municipalités à adopter un programme triennal des immobilisations pour les trois (3) exercices financiers subséquents ;

ATTENDU QUE le programme doit être divisé en phases annuelles et qu'il doit être détaillé pour la période qui lui est coïncidente ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS, APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore adopte le programme triennal des immobilisations suivant pour les années 2018, 2019 et 2020 :

**2018**

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Larose sud - rechargement ou asphalte recyclé	25 000 \$ ***
Dalhousie est - rechargement ou asphalte recyclé	15 000 \$ ***
Sainte-Genève nord - rechargement ou asphalte recyclé	25 000 \$
Rivière sud - restructuration	100 000 \$ **
Coulombe est - restructuration	115 000 \$ **
Chemin du front de Dalhousie ouest - ponceau	20 000 \$
Parc industriel - nouvelle rue - rechargement	25 000 \$ ***
Remorque sel & calcium	6 000 \$
Tracteur pelouse et accessoires	25 000 \$
Équipements informatiques	3 000 \$
MDJ / Expo - terrain	6 000 \$
MDJ / Expo - skate park	15 000 \$ **
Salle Amicale - fenêtres, tables, chaises, etc.	5 000 \$ ***
Parc industriel - phase 2	5 000 \$ ***
Poste incendie - seuil de porte	3 500 \$
Poste incendie - stationnement	25 000 \$
Poubelles (îlots multimatières)	3 000 \$ ***

**521 500 \$**

**2019**

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Fortier - asphalte	25 000 \$
Saint-Pierre - entente Saint-Anselme	175 000 \$ **
Parc industriel - nouvelle rue - asphalte	50 000 \$

Sainte-Geneviève sud - asphalte	75 000 \$
Sainte-Geneviève nord - asphalte	170 000 \$
Larose nord - rechargement ou asphalte recyclé	25 000 \$
Maranda - rechargement ou asphalte recyclé	30 000 \$
Des Sapins - restructuration	60 000 \$
Rivière nord - restructuration	300 000 \$ **
Saint-Pierre nord - restructuration	175 000 \$ **
Coulombe est - restructuration	235 000 \$ **
Parc industriel - nouvelle rue – rechargement	90 000 \$
Du Parc - achat et infrastructure	3 000 000 \$ *
Pépine	150 000 \$
Remorque chauffante	40 000 \$
MDJ / Expo - skate park	35 000 \$ **
Salle Amicale - fenêtres, tables, chaises, etc.	7 000 \$
Parc industriel - bornes sèches	40 000 \$

---

**4 782 000 \$**

### **2020**

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Coulombe est - restructuration	175 000 \$ **
Parc industriel - nouvelle rue - rechargement	50 000 \$
Gaz naturel	250 000 \$

---

**575 000 \$**

\*Règlement d'emprunt  
 \*\*Conditionnel à une subvention  
 \*\*\*Surplus

Adoptée

### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### **2017-12-367 4. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE RHÉAUME, APPUYÉ PAR GERMAIN LEFEBVRE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 20 HEURES 15.

Adopté ce 8 janvier 2018.

Réal Turgeon,  
 Maire

Louise Trachy, g.m.a.  
 Directrice générale  
 et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la

signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,  
Maire

\*\*\*\*\*